



# CHIROPTERES

## INFOS

Murin de Daubenton  
© David AUPERMANN

BULLETIN DE LIAISON DU PLAN  
NATIONAL D'ACTIIONS CHIROPTERES

N°15 - FEVRIER 2014

### SOMMAIRE

- \* Nos vœux .....2
- \* Le Plan national Actualités-Février 2014 .....3
- \* Actualités Chiroptères Dans les régions .....5
- \* Colloques et Rencontres .....8



avec :



avec le soutien du :



### EDITO

Les chauves-souris ont le vent en poupe ! A en croire, vu l'engouement de centaines de passionnés de chauves souris du territoire français et des pays amis pour les rencontres nationales organisées tous les deux ans à Bourges (les 15 et 16 mars en 2014). Il en est de même pour les formations à la capture mises en place par le Muséum national d'histoire naturelle l'année passée qui rencontrent un succès notable.

C'est aussi le nombre croissant de plans régionaux Chiroptères validés progressivement dans toutes les régions qui témoigne de l'intérêt croissant que constitue la conservation de ces espèces et leur prise en compte dans d'autres politiques publiques.

Cela ne doit cependant pas cacher les difficultés que rencontrent les différents animateurs des plans pour financer des actions de conservation ou de sensibilisation. Pourtant, ces actions sont essentielles pour contribuer à la conservation de ces espèces fragiles et sensibiliser le grand public et les acteurs locaux à la nécessité d'en prendre soin.

En Languedoc-Roussillon, après deux années d'animation du plan, marquée par des prises de contacts avec les acteurs locaux, la rédaction des premières conventions de protection de gîtes et la contribution à diverses études, il a aussi et surtout fallu asseoir une certaine légitimité auprès d'autres groupes locaux de chiroptérologues. L'organisation de formations et sorties de terrain a toutefois contribué à fédérer un ensemble de personnes souhaitant contribuer à la conservation de ces espèces, ou à l'amélioration des connaissances. C'est effectivement le rôle délicat de l'animateur régional, qui doit coordonner les actions d'autres structures existantes, sans se substituer à elles.

Quant au financement de notre plan régional, nous avons réussi à rattacher le financement d'une partie des actions du PRAC, notamment le suivi de certains sites, au dispositif Natura 2000. Cela reste néanmoins précaire et nécessite également de renforcer le partenariat avec les collectivités pour qu'elles contribuent à la conservation d'espèces fragiles, protégées et fort utiles. Les conventions mises en place avec les collectivités territoriales, par exemple pour des expertises préalables ou pour l'organisation du réseau SOS chauves-souris, sont essentielles pour contribuer à la mise en œuvre des actions prévues dans les plans.

Espérant que l'année 2014 continuera à motiver autant de monde, naturalistes, acteurs locaux, citoyens, pour mieux connaître et mieux protéger ces espèces.

Nathalie Lamande - Chef de projet N2000, DREAL Languedoc-Roussillon

**MEILLEURS VŒUX**

**2014**



**en avant !**

**Fiche action 1 : Rédiger et mettre en œuvre des plans d'actions régionaux pour les Chiroptères**

Les 3 et 4 octobre 2013 ont eu lieu les 2<sup>èmes</sup> rencontres des animateurs de plans régionaux en faveur des Chiroptères à Buffard (25). 30 personnes (animateurs et pilotes nationaux) y ont participé. En cette dernière année d'animation du 2<sup>ème</sup> plan national d'actions Chiroptères, cette rencontre a facilité **les échanges d'expériences** sur des thématiques variées (ouvrages d'art, forêt, éolien, agriculture, SOS) et a permis de **dynamiser les réseaux interrégionaux** pour la protection des chauves-souris. Ces journées techniques ont permis d'avoir une vision globale de la préservation de ces espèces sur l'ensemble du territoire national lors de temps de discussions et de débats. Une visite de la Saline royale d'Arc-et-Senans a également été organisée, le soir, pour présenter ce site qui est à la fois ENS, Refuge LPO et



© S. Blais

le plus important gîte de Grands rhinolophes et Murins à oreilles échanquées de la région.



© S. Blais



© S. Blais

Vous pouvez retrouver les coordonnées des structures animatrices des plans régionaux en faveur des Chiroptères sur : <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/Carte-de-France>. Les plans régionaux peuvent également y être téléchargés.

**PERSPECTIVES :**

\* Calendrier 2014 : un prévisionnel d'actions est proposé pour l'année 2014 :

Organisation du PNA chiroptères pour l'année 2014 - Proposition de calendrier

Actions conduites	01/14	02/14	03/14	04/14	05/14	06/14	07/14	08/14	09/14	10/14	11/14	12/14
Achèvement des actions												
Élaboration du bilan 2013												
Élaboration bilan PNA 2009-2013												
Rédaction fiches techniques/action												
Rédaction 3 <sup>e</sup> PNA												

\* 3<sup>ème</sup> PNA : une convention a été signée entre la FCEN et la DREAL Franche-Comté missionnant la FCEN pour la rédaction du 3<sup>ème</sup> PNA en faveur des Chiroptères en 2014.

**COPIL :**

Un Comité de pilotage sera organisé en juin 2014. Un bilan des 5 ans sera présenté et permettra de conclure sur le 2<sup>ème</sup> PNA. La constitution du comité de suivi de la rédaction du 3<sup>ème</sup> PNA Chiroptères sera également discutée.

**Fiche action 3 :  
Actualiser l'inventaire des gîtes protégés et à protéger pour les Chiroptères**

L'indice permettant de hiérarchiser les gîtes protégés et à protéger dans chaque région est disponible sur <http://www.plan-actions-chiropteres.fr/> En 2014, une liste des gîtes d'importance sera élaborée afin d'orienter les mesures prioritaires de préservation .

**Fiche action 10 :**  
**Fournir des éléments de méthode pour intégrer les zones importantes pour les Chiroptères dans les inventaires du patrimoine naturel**

Malgré un socle commun dicté par le MNHN, les contours des ZNIEFF à Chiroptères sont sujets à beaucoup d'initiatives. En fonction des régions et des acteurs, elles auront des allures différentes, en forme de patatoïde pour les uns, ou rectilignes pour les autres. La question reste cependant la même pour tous : comment adapter leurs contours au cycle de vie de ces mammifères? En 2013, la DREAL Franche-Comté a financé un stage dans l'objectif de trouver une méthode de suivi visant à mettre à jour les ZNIEFF franc-comtoises. Le protocole, proposé à l'issue des 5 mois de stage, permet d'intégrer aux ZNIEFF à Chiroptères (Petit rhinolophe) les routes de vol utilisées par les colonies de reproduction ainsi que les terrains de chasse présumés les plus proches. Il nécessite l'utilisation de Songs meters 2+ (SM2+), d'un trépied artisanal et de deux semaines d'investigation sur le terrain pour un gîte de reproduction. La mise en commun des expériences et des publications permettrait d'avancer plus rapidement sur le sujet. Ce protocole ne prétend pas résoudre tous les problèmes techniques liés au suivi des Chiroptères mais il ouvre la discussion sur une méthode peu coûteuse et surtout reproductible.

Contact : Giacomo Jimenez—Master 2 Conservation et restauration de la biodiversité—giacomojimenez@hotmail.com

**Fiche action 19 :**  
**Etablir un système de formation nationale pour le suivi et l'étude des Chiroptères en particulier pour la procédure de délivrance des autorisations de capture**



*Stage capture Grand Est – décembre 2013*

L'année 2013 a été marquée par la mise en place des premiers stages théoriques dans les régions. Co-organisés pas les groupes Chiroptères, les formateurs et le MNHN, ces stages ont été des moments privilégiés d'échanges et de remise en question des pratiques, que ce soit d'un point de vue technique ou éthique. Treize régions ont déjà participé à ces stages, parfois organisés entre plusieurs régions, permettant ainsi à 75 personnes de débiter la formation et à 61 chiroptérologues « expérimentés » d'obtenir leur habilitation à la capture. En 2014, d'autres stages sont à venir en Midi-Pyrénées, Limousin/Auvergne, Centre, Rhône-Alpes et Bretagne. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de ces stages ! Pour tous renseignements concernant les prochains stages dans vos régions, vous pouvez contacter les formateurs ou Julie Marmet ([jmarmet@mnhn.fr](mailto:jmarmet@mnhn.fr)).

**Fiche action 26 :**  
**Accompagner les nouveaux relais d'information et se sensibilisation sur les chauves souris**

**Opération Refuge pour les chauves-souris : un succès grandissant**

Depuis un peu plus de deux ans maintenant, l'opération « Refuge pour les chauves-souris » fait sa place dans les propriétés publiques et privées. Fruit du partenariat de la SFPEM et structures relais locales et de la volonté des propriétaires d'œuvrer pour la protection des chauves-souris, elle a permis de constituer un réseau de 213 refuges à travers la France dont près d'une centaine en Bretagne. A ce jour, les deux tiers des conventions ont été signés par des particuliers et environ un tiers par des communes. Ces chiffres, très encourageants, prouvent l'intérêt grandissant du grand public pour ces mammifères fragiles et discrets. A terme, les différents refuges ainsi créés pourraient constituer un maillage dense de gîtes et de jardins favorables aux chauves-souris, et contribuer à l'amélioration de l'état des populations.

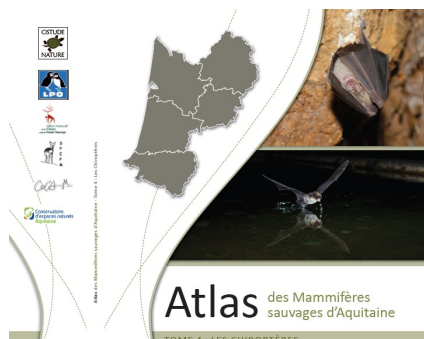


Gîte en bois placé sur la façade ©MADC

Plus d'informations : <http://www.sfepm.org/refugepourleschauvessouris>

Contacts : Jihane HAFA et Dominique SOLOMAS / SFPEM : [sfepm@wanadoo.fr](mailto:sfepm@wanadoo.fr)

## Dans les régions

**AQUITAINE : Carnet rose : l'Atlas des Chiroptères d'Aquitaine**

La communauté naturaliste et le Groupe Chiroptères d'Aquitaine ont la joie de vous annoncer la publication de leur atlas régional des Chiroptères.

Sorti de l'imprimerie dans les premiers jours de février, il pèse 256 pages et mesure 21 x 29.7 cm. Du signe du Verseau, qui selon la mythologie grecque : "verse sur le monde l'eau de la connaissance et de l'esprit", il vous permettra de connaître l'état des connaissances de la biologie locale et de la répartition des 25 "hirondelles de nuit" (gau enarak en basque) identifiées sur le territoire d'Aquitaine. Disponible

en version téléchargeable, pour les amoureux des arbres dont les armoires et bureaux sont déjà calés, il est aussi possible de le commander\* en format papier, gratuitement\*\*. Fruit d'un projet collaboratif exemplaire, porté par Cistude Nature et la LPO Aquitaine, ce 4<sup>ème</sup> tome, d'une famille de 6 atlas thématiques, comble un vide dans l'édition naturaliste régionale.

\* <http://www.cistude.org/index.php/edition-production/livres>

\*\* Gratuit = 0 euros + frais d'envoi

Contact : Groupe Chiroptères Aquitaine—<http://www.gca-asso.fr/>

**NORMANDIE : un nouveau guide d'intervention pour les bénévoles SOS chauves-souris**

Le guide d'intervention SOS chauves-souris destiné aux intervenants bénévoles du [réseau SOS](#) est désormais disponible. Réalisé dans le cadre du [Plan Interrégional d'Actions en faveur des Chiroptères](#) grâce au soutien financier de la [Région Basse-Normandie](#) et de la [DREAL Haute-Normandie](#), ce guide est le fruit du travail d'un groupe de bénévoles expérimentés dans la prise en charge de SOS chauves-souris. Avec ses fiches « situation », ses témoignages et ses informations sur la vie des chauves-souris, ce petit manuel fournit les éléments nécessaires à un correspondant SOS pour répondre à l'appel d'un particulier. Rejoignez les bénévoles du réseau SOS grâce à ce nouvel outil.

Contact : Emilie Sauvage ([e.sauvage@gmn.asso.fr](mailto:e.sauvage@gmn.asso.fr))

et Marie Charlotte Sicot ([mc.sicot@gmn.asso.fr](mailto:mc.sicot@gmn.asso.fr))



## Dans les régions

**PICARDIE : une étude Chiroptères à l'échelle d'une métropole**

Colonie de Murins à oreilles échanquées ©Lucie Dutour

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie et Picardie Nature se sont associés pour la réalisation d'une étude de la fonctionnalité du territoire d'Amiens métropole pour l'accueil des Chiroptères. La première phase a consisté en une analyse théorique de nombreuses données SIG (occupation du sol, linéaire arboré, réseau hydrique...) sur les 33 communes de la métropole. Cette analyse a permis la définition de secteurs à fort enjeu sur lesquels ont été réalisées, en priorité, les prospections de la phase suivante. La seconde phase a fait l'objet d'un stage conventionné et consistait en une recherche de colonies en milieu bâti,

complétée de points d'écoute sur les terrains de chasse potentiels. Une colonie de 200 murins à oreilles échanquées a, notamment, été découverte. En plus d'un inventaire des secteurs à enjeu sur le territoire, cette étude a permis de fournir à Amiens métropole différentes préconisations de gestion en vue de la préservation des populations de Chiroptères présentes. Les préconisations concernent les terrains de chasse, corridors et gîtes potentiels ou avérés. En 2015, l'étude pourrait être complétée par un suivi télémétrique, ce qui marquera également la reprise de la capture scientifique en Picardie.

[Contact : jean-baptiste.desbas@picardie-nature.org](mailto:jean-baptiste.desbas@picardie-nature.org)

**RHONE-ALPES : l'Atlas des chauves-souris de Rhône-Alpes**

Cet atlas, qui paraîtra en mars 2014, constitue une référence sur l'état des connaissances pour l'ensemble des 30 espèces de chauves-souris de Rhône-Alpes.

Synthèse de plus de 60 000 données collectées entre 1890 et fin 2012, cet ouvrage comprend, notamment, les monographies d'espèces, une analyse des données de baguage, une présentation de l'histoire de la chiroptérologie rhônalpine ou encore un état des lieux sur la protection des gîtes.

La rédaction de l'ouvrage a été menée collectivement par les membres du Groupe Chiroptères Rhône-Alpes, encadrés par l'équipe salariée de la LPO.

Richement illustré de photographies, cartes et graphiques, l'ouvrage s'adresse aussi bien aux chiroptérologues qu'au personnel travaillant dans l'environnement ou encore au grand public.

Vous pouvez dès à présent commander l'ouvrage au prix de 45 euros (+7 de frais de port)

**Plus d'informations :**

<http://rhone-alpes.lpo.fr/actions/plans-d-actions-en-faveur-d/plan-d-actions-en-faveur-des/article/l-atlas-des-chauves-souris-de>

ATLAS DES CHAUVES-SOURIS  
de Rhône-Alpes

OUVRAGE EN SOUSCRIPTION JUSQU'AU 31 AOÛT 2013



## Dans les régions

**POITOU-CHARENTES : Etude et protection des chauves-souris anthropophiles en Poitou-Charentes**

La région Poitou-Charentes accueille 26 espèces de chauves-souris dont plus de la moitié sont dites « anthropophiles ». Leur présence et par extension leur préservation sont aujourd'hui étroitement déterminées par les actions de l'homme à leur rencontre. Elles vont ainsi trouver refuge, pour tout ou partie de leur cycle biologique, dans les bâtiments publics ou privés et dans les ouvrages d'art (greniers, granges, combles, clochers d'église, caves, ponts, etc.). Les nouvelles techniques de restauration des bâtiments et des ouvrages d'art, les produits de traitement des charpentes, l'accueil et la mise en valeur des bâtiments publics, sont autant de menaces qui pèsent aujourd'hui sur ces espèces dans notre région.

Les connaissances sur la répartition de ces espèces « anthropophiles » restent hétérogènes et très incomplètes dans la région, particulièrement en ce qui concerne les colonies de mise bas. A titre d'exemple, le Poitou-Charentes accueille la 2<sup>ème</sup> population hibernante de Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) en France et la 4<sup>ème</sup> population estivale.

Les importantes lacunes en matière de connaissance des colonies estivales de chauves-souris anthropophiles sont principalement dues aux difficultés de prospection des bâtiments publics et privés (autorisation, accès, etc.), du temps nécessaire pour de telles prospections et du faible taux de retour d'information (manque de sensibilisation, d'information, de communication, etc.). C'est en partant de ce constat que Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) a initié, en 2005, une étude portant sur l'amélioration des connaissances et la préservation des chauves-souris dans les bâtiments publics en Deux-Sèvres, étude financée par le Conseil Régional et la DREAL. A ce jour, 32 communes sont signataires d'une charte élaborée par DSNE, le Conseil Général, le CAUE et l'association des maires des Deux-Sèvres, prévoyant la prise en compte des chauves-souris dans les actions de restauration du patrimoine bâti et des ouvrages d'art.

Fort de cette réussite et pour pallier les lacunes régionales en matière de connaissance et de protection des chauves-souris anthropophiles, une nouvelle étude projet voit le jour, coordonnée par Poitou-Charentes Nature pour la partie administrative et Nature Environnement 17 pour la coordination technique. Les associations référentes pour les autres départements sont Charente Nature (16), Vienne Nature (86), LPO France (17) et Deux-Sèvres Nature Environnement (79).

Une telle étude vise également à répondre aux exigences du Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères puisqu'elle concerne 8 fiches actions du Plan (téléchargeable [ici](#))

Cette étude vise à étendre la démarche initiée en Deux-Sèvres et à collaborer avec les collectivités locales, les services de l'Etat et les professionnels du bâtiment. Elle est basée sur 3 axes :

- connaissance : différentes techniques d'études sont mises en œuvre pour rechercher de nouvelles colonies de parturition dans les bâtiments et dans les ouvrages d'art. Un objectif annuel de 200 bâtiments publics prospectés a été fixé pour la région, en parallèle des prospections au « porte-à-porte » chez les privés sur deux communes par département et par an. Des ouvrages d'art sont également visités (100 ponts par département et par an). Dans les deux cas, des fiches descriptives sont remplies pour, dans un second temps, pour tenter de décrire des éléments favorables qui augmentent le potentiel d'accueil des chauves-souris. En complément de cette phase de prospection, des sessions de radiopistage sont organisées, chaque année, dans deux départements, le but étant d'équiper des femelles allaitantes qui nous conduiront à de nouvelles colonies. Les espèces ciblées sont celles citées précédemment.
- protection : l'opération « Refuge pour les chauves-souris », démarche initiée par le Groupe Mammalogique Breton et coordonnée au niveau national par le SFEPM, est déclinée en Poitou-Charentes. Une convention a été signée pour désigner les associations affiliées à Poitou-Charentes Nature comme structures relais locales.
- sensibilisation : un important volet d'animation et de sensibilisation est développé. Des conférences et animations sont organisées dans les communes étudiées. Un effort important est réalisé sur le réseau SOS chauve-souris, des points presse sont organisés et une affiche est proposée aux mairies.

Cette étude a débuté en 2013 et plus d'une cinquantaine de nouvelles colonies ont pu être identifiées en Poitou-Charentes. L'étude se poursuit en 2014 pour, on l'espère, de nombreuses découvertes.

**Contact :** Maxime Leuchtman (Nature Environnement 17) : [maxime.leuchtman@nature-environnement17.org](mailto:maxime.leuchtman@nature-environnement17.org)  
Anthony Le Guen (Deux-Sèvres Nature Environnement) : [faune.dsne@laposte.net](mailto:faune.dsne@laposte.net)

## Colloques et Rencontres

### 15<sup>èmes</sup> Rencontres nationales Chauves-souris - les 15 et 16 mars 2014 à Bourges.

Ne manquez pas cet événement qui a lieu tous les deux ans. Deux jours pour s'informer des études et suivis en cours sur les chauves-souris dans les régions, des protections réalisées, des actions de sensibilisation et de formation, au travers d'expositions, de stands, de conférences et de tables rondes.

Programme et inscriptions sur : <http://www.museum-bourges.net/chaue-souris-rendez-vous-45.html>

### Colloque « Biodiversité et pollution lumineuse » les 20 et 21 mars 2014 à Londres.

Ce premier colloque européen proposera des conférences sur les études en cours.

Programme : [http://www.bats.org.uk/pages/artificial\\_light\\_and\\_wildlife\\_symposium\\_determining\\_solutions\\_for\\_practitioners.html](http://www.bats.org.uk/pages/artificial_light_and_wildlife_symposium_determining_solutions_for_practitioners.html)

### Journées européennes du patrimoine : les 20 et 21 septembre 2014 dans toute la France

Elles constituent un moment privilégié pour découvrir le patrimoine : monuments, églises, théâtres, châteaux, demeures privées, habituellement fermés au public ou peu fréquentés.

Le thème 2014 est « patrimoine culturel, patrimoine naturel ». Il existe entre patrimoine naturel et culturel des relations d'interdépendance qui seront mises en lumière durant ces deux journées.

Plus d'informations sur : <http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr/>



@A. Tapiero

Une page se tourne. Merci à Michel Carteron de la DREAL Franche-Comté pour le pilotage de ce Plan National d'Actions Chiroptères durant ces 5 années. Merci pour son engagement sans faille en faveur de la préservation de la nature et des chauves-souris durant sa carrière et tout particulièrement depuis le plan de restauration, ancêtre de l'actuel plan. Son soutien aux actions et au réseau des chiroptérologues fut décisif pour la protection et la conservation des Chiroptères.

Michel, que cette prochaine étape de vie qu'est la retraite soit une nouvelle aventure.

*De la part de l'ensemble du comité de relecture du bulletin de liaison*

Plan National d'Actions Chiroptères

Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Maison de l'Environnement de Franche Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon

03 81 81 78 64 - [www.plan-actions-chiropteres.fr](http://www.plan-actions-chiropteres.fr)

Conception : A. Tapiero - chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères  
[audrey.tapiero@reseau-cen.org](mailto:audrey.tapiero@reseau-cen.org)

Comité de lecture : F. Muller, B. Mounier et C. Lépine (FCEN), M. Carteron (DREAL Franche Comté, DREAL pilote), H. Fourdin, M. Lemaire et S. Aulagnier (SFEPM)

Directeur de publication : P. Vautier (FCEN)